

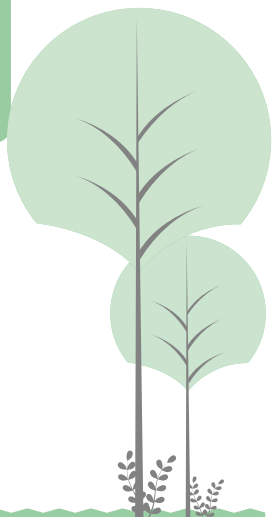
Audenge

Grandeur nature

**BALADES
CITOYENNES
2023**

**COMPTE-RENDU DE
LA BALADE CITOYENNE
MARDI 20 JUIN à 18h**

Rue du Teychan



Chères Audengeoises, Chers Audengeois,

Suite aux réunions de quartiers organisées par la ville, je m'engage à me déplacer dans certaines rues pour échanger avec les habitants. Le principe est de cheminer ensemble pour discuter sur place des préoccupations concernant notre cadre de vie. Lors du cheminement, les habitants sont invités à se concerter autour du plan de leurs quartiers, pour localiser les points abordés ensemble. Suite aux balades citoyennes, des études et des travaux peuvent être engagés en accord entre l'expertise technique et l'expertise habitante.



Nathalie LE YONDRE
Votre Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name 'Nathalie Le Yondre'.

Une question !



**Retrouvez les instances, la démarche, les comptes-rendus sur la plateforme participative de la ville d'Audenge :
audengedemocratieactive.com**

Les différents sujets abordés lors de la balade du quartier du Teychan

Vitesse

Il a été demandé par les habitants de remettre le panneau de limitation de vitesse 30km/h à l'entrée de la rue du Teychan.

Il a également été demandé que les coussins berlinois soient enlevés au début de la la rue, et d'effectuer une expérimentation avec un radar pédagogique et d'étudier éventuellement la mise en place d'aménagement, de type chicane ou écluse.

Végétalisation du quartier

Nous avons constaté que de nombreux habitants avaient végétalisé les bas-côtés de la rue. Nous sommes heureux de constater que les habitants prennent soin de leur cadre de vie en améliorant le paysage de leur quartier. Nous ne sommes pas contre ce type d'initiative tant qu'elle n'empêche pas le cheminement piéton.

Les habitants souhaitent de nouveaux aménagements paysagers et du mobilier urbain de type banc pour agrémenter le cadre.

Il a également été demandé d'assurer un prolongement avec le cheminement piéton du quartier des Hélianthèmes pour favoriser la mobilité douce sur le secteur.



Stand de tir

Nous constatons de nombreuses nuisances dues au stand de tir où en sommes-nous ?

Madame le maire rappelle le dossier en mentionnant que dès 2016, la Ville a pris les devants en alertant l'association sur la nécessité de son départ afin de délocaliser dans une zone plus propice. La commune a d'abord cherché une solution de remplacement pour l'association afin que celle-ci continue son activité. Malheureusement, en raison de contraintes administratives et réglementaires, il s'est avéré impossible de relocaliser l'activité à Audenge. Soucieuse de garantir la quiétude de la population, la ville a donc exigé le départ de l'association qui bénéficie gracieusement du terrain communal depuis des décennies, depuis le 1er juin 2021.

Nouveau lotissement

Nous aimerions savoir quel type de construction est prévu au bout de la rue du Teychan suite à la vente des terrains et si une route est prévue pour le passage dans notre quartier ?

Nous n'avons pas encore de permis de construire déposé pour ce terrain. Par contre, nous assurons que l'entrée de ce nouveau lotissement s'effectuera par l'allée de Crabitère et que seule une liaison piétonne et vélo sera prévue par la rue du Teychan.



ICI COMMENCE LA MER

**Zéro mégot
dans la nature
ou dans la rue**

**Le Bassin d'Arcachon,
je l'aime,
je le préserve**

Une nature préservée, des activités maritimes qui respectent le milieu, une identité unique.

Vous vous trouvez au sein du Bassin d'Arcachon, reconnu parc naturel marin en raison de son caractère exceptionnel. Ne jetez pas vos mégots dans la nature, gardez-les avec vous jusqu'à la prochaine poubelle ou cendrier de rue !



Bassin d'Arcachon